

LEPUIX



LE P'TIT

MONTIEUX

Journal des Ecoles



Dabillage en classe enfantine

* Au cours d'une séance d'élocution Olivier feuillette un catalogue pour y rechercher les vêtements que mamam porte en été : « A force de regarder toutes ces belles femmes on va encore bien tomber amoureux !! » s'écrie-t-il le plus sérieusement du monde !!

* A la question « pourquoi ne faut-il pas détruire volontairement les arbres Celine a eu cette réponse pleine de poésie : « parce que l'arbre c'est la liberté et l'amour des oiseaux »

* A l'occasion de la fête des mères nous cherchons ensemble qu'est ce qu'une mamam : pour Sébastien : « c'est ce qu'il y a de plus précieux et pour Nathalie « c'est ce qu'il faut avoir quand on veut un petit frère ! »

* Voici la poésie que Celine a composée pour mamam

« Ma mamam est une fée
Qui a un enfant
Et je suis une petite fille
Qui aime bien sa mamam.
Je lui fais un petit bisou
Parce que je l'aime beaucoup. »

les enfants de la classe enfantine
ont réalisé des animaux articulés :

Voici le modèle du — COQ HARDI —

matériel : • carton mince
• six attaches parisiennes
• ciseaux

• crayons feutre ou gouache

découpage : • découpe soigneusement les différentes pièces du patron (page suivante)
• reporte les sur un carton



• découpe le
• perce les trous
(avec la pointe

Coloriage :

- en rouge =

- en jaune =

- en bleu = queue inférieure, bec et griffes.

carton

d'assemblage

ciseaux

Tu peux colorier :

crête - cils - queue du milieu

bec et griffes.

queue supérieure - corps et queue

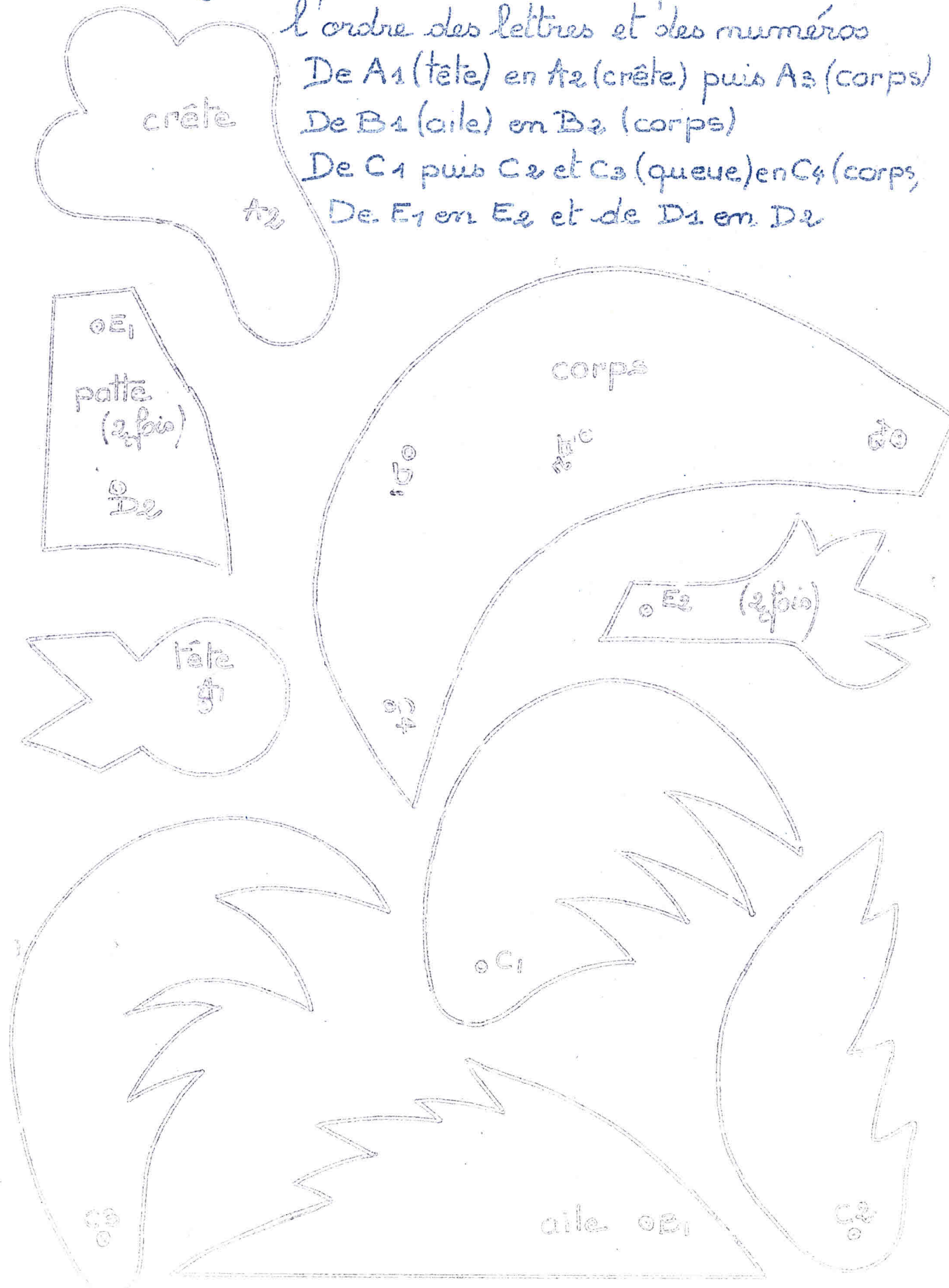
assemblage = Fixe les attaches parisiennes dans l'ordre des lettres et des numéros

De A₁ (tête) en A₂ (crête) puis A₃ (corps)

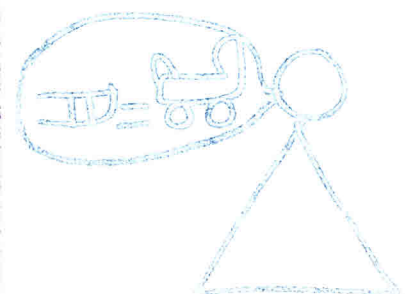
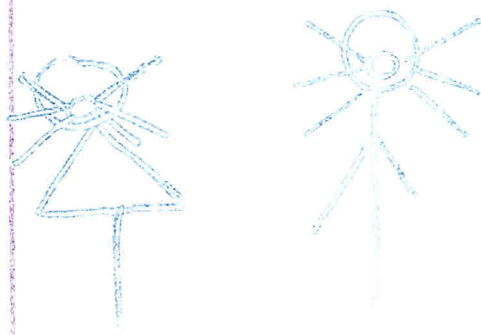
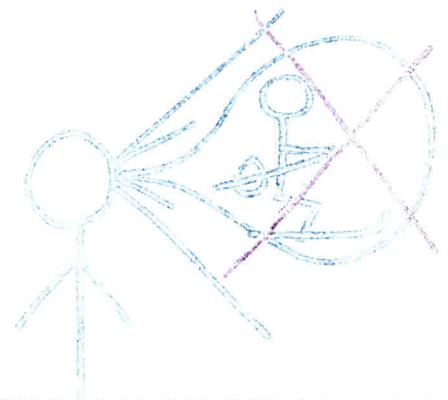
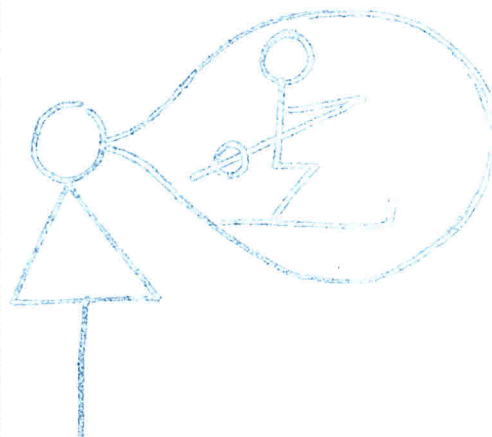
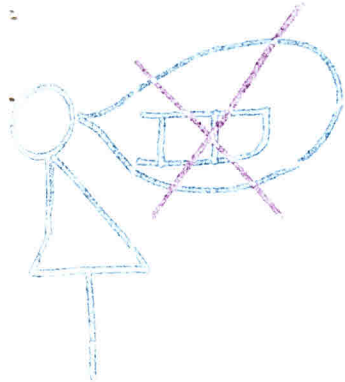
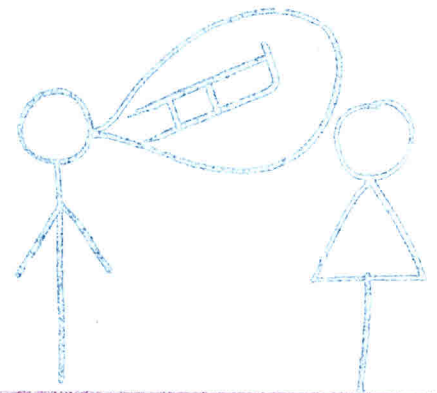
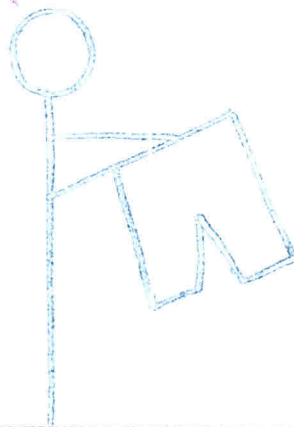
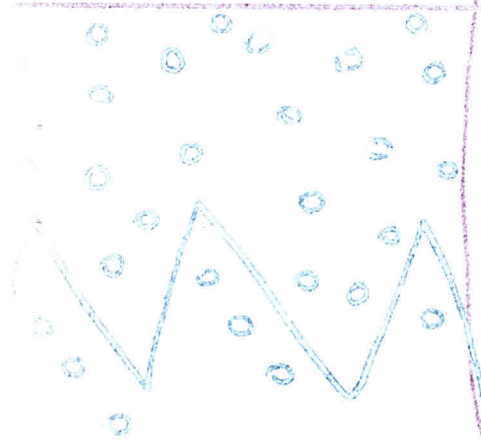
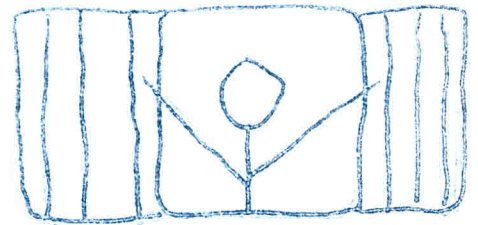
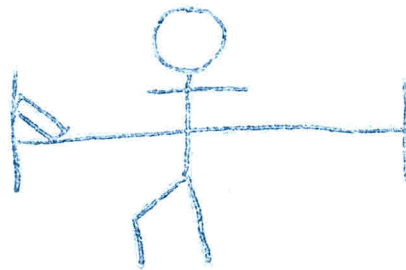
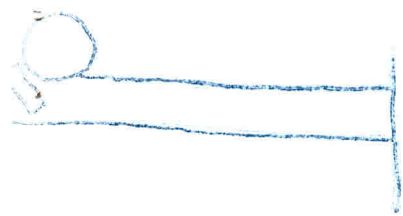
De B₁ (aile) en B₂ (corps)

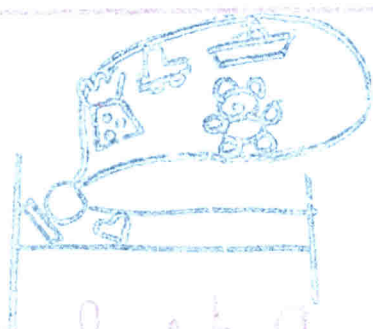
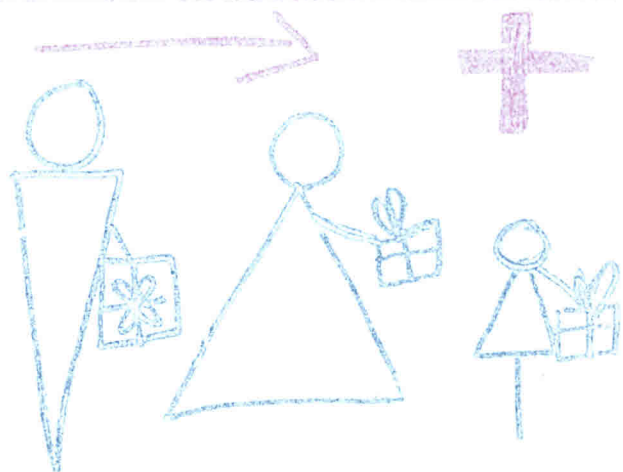
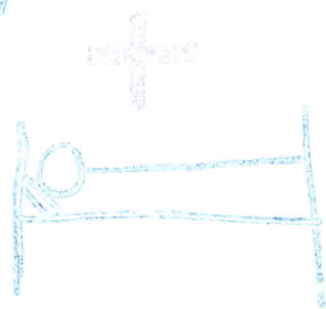
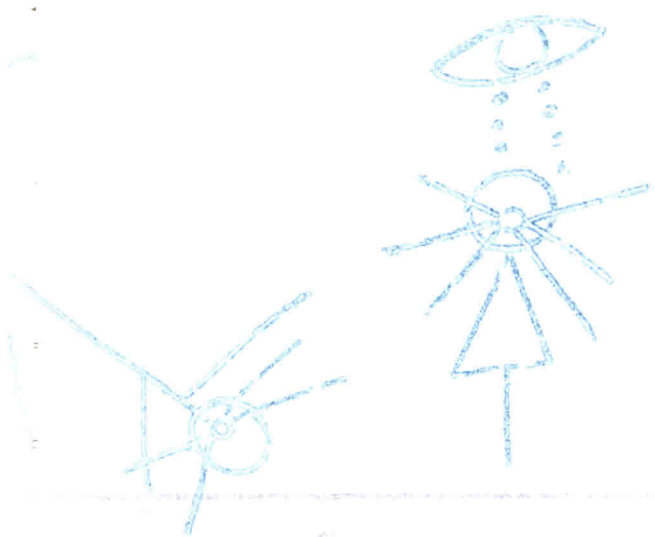
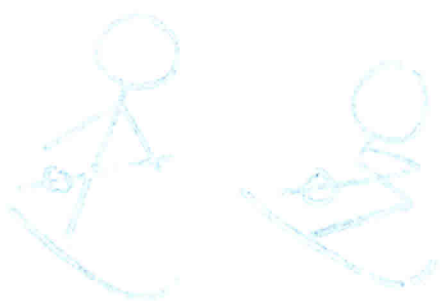
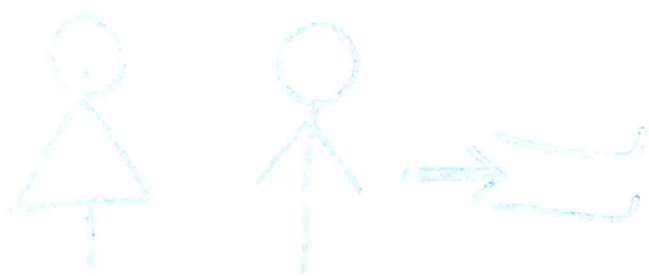
De C₁ puis C₂ et C₃ (queue) en C₄ (corps)

De E₁ en E₂ et de D₁ en D₂



l'accident du petit skieur
idéogrammes réalisés par la classe enfantine





Pour aider les parents à déchiffrer ces idéogrammes

- = moi - je
- ♀ = mon père
- △ = ma mère
- ♂ = mon frère
- ☹ = je pleure

- ☹ = je suis à l'hôpital
- ☹ = pleurer
- ☹ = je fais du ski
- ☹ = je me sens fatigué

Christophe
Thérèse
Nathalie

ma sœur

LE PRÉCIEUX BUTIN DE PAPA HÉRISSE

Stéphane - Jean-Christophe - Raphaël - Céline - Cécile - Paul-Joachim
de la classe enfantine ont réalisé cette bande dessinée



maman herissonne des papa cherche à manger
beses.



il découvre deux œufs il en emporte un



mais l'œuf du claque



et de casse!



heureusement!

il parvient à

transporter le 2^o œuf

mais un orillon sort

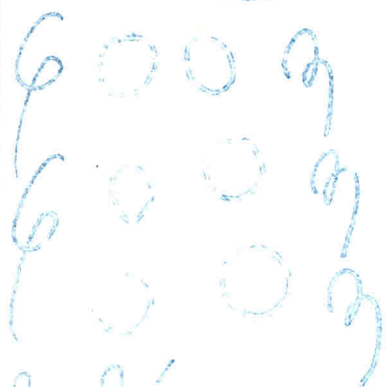
de son

trou. Faut-il s'en aller?

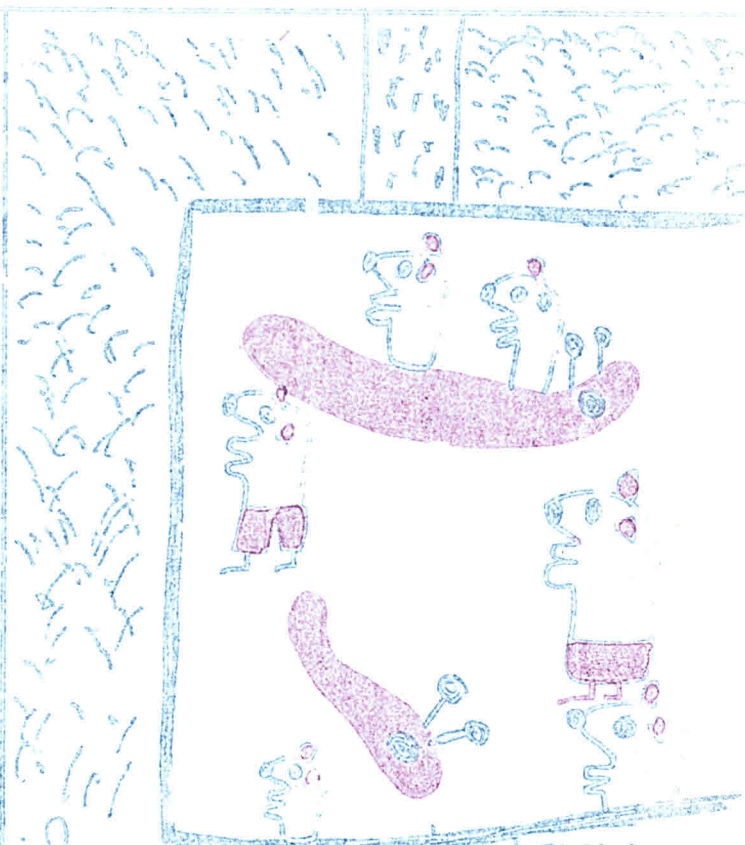
mais un orillon sort

de son trou.

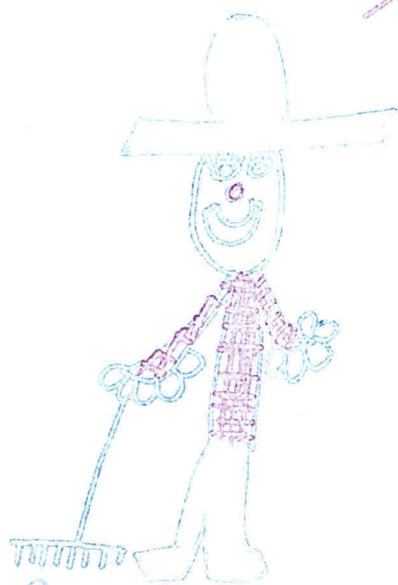
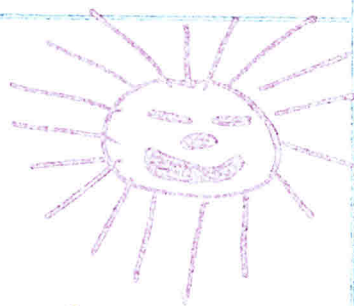




les hérissons ont si peur
qu'ils se saurent



ils arrivent dans
un jardin où il y a
des limaces



ils les mangent et le
jardinier est si
content

construit une maison.
ainsi papa et maman
hérisson pourront



beaucoup d'aimer leur
plein de bébés

L'AUTOMOBILE MODERNE



Pourquoi utiliser une automobile dans le temps modernes,
alors que les transports en commun (bus, trains) sont très
développés (et parfois plus rapides) ?

Pour être plus libre dans nos déplacements, nous utilisons
l'automobile (Nathalie) car cela permet d'aller plus vite et de ne
pas avoir de déplacements à pied à faire surtout quand on
est âgé (Marylin). De plus lorsqu'on prend le car ou le train, il
faut obéir aux horaires. (Pascal)

Les automobiles ont-elles subi des transformations importantes
au cours de ces dernières années ?

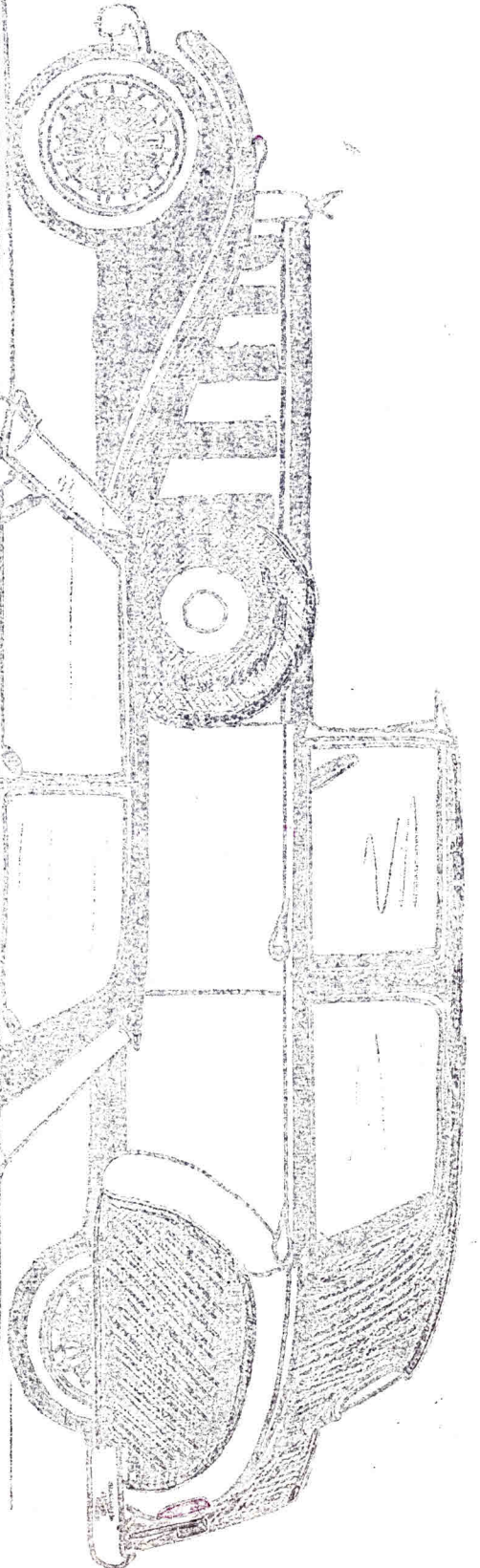
Qui le moteur est maintenant de plus en plus poussé (Hervé)
L'ingénieur Diésl fit aussi un nouveau type de moteur que nous trouvons
sur des voitures économiques. Après la guerre, la carrosserie de forme ronde,
ovale même, est devenue plus carrée et plus allongée (Laurent). Leur forme
leur permet de rouler plus vite (Véronique). Les automobiles
sont aussi plus confortables (Pascal). Quand nous montons en
voiture maintenant, nous sommes en sécurité, c'est pourquoi les ceintures sont
devenues obligatoires. (Edith). Pour la sécurité aussi, les accessoires sont
devenus de plus en plus nombreux, mais parfois ce ne sont que des gadgets
(Laurent).

L'avenir de l'automobile est-il assuré ?

Dans l'avenir tous les transports seront évidemment modernisés
et de plus en plus sûrs (Hervé). On peut imaginer des engins qui
peuvent à la fois rouler et voler pour éviter les embouteillages (Christophe) ainsi
que des voitures de série équipées de la télévision, de couchettes et du
matériel nécessaire pour préparer et servir les repas (Pascal).
Tout y sera automatique, même la conduite (Laurent).

(Travail effectué en commun au CE2, CM1)

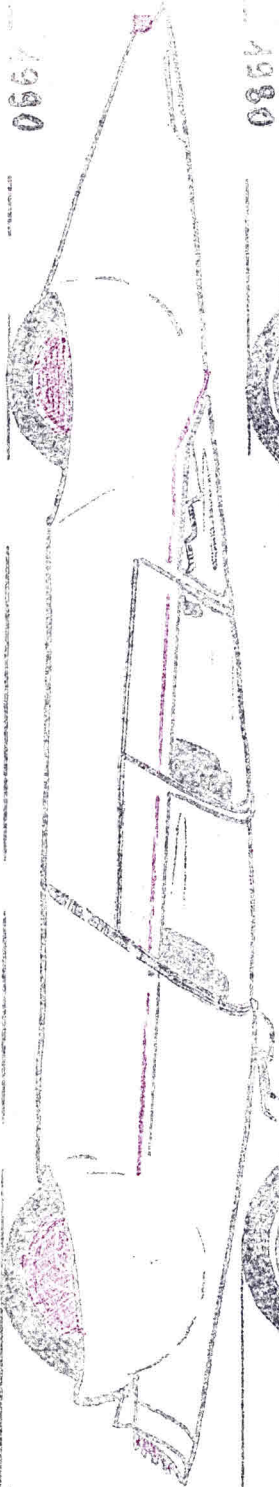
1930



1960



1980



1990

SYD

~ La Chaumière ~

Quelle est jolie cette chaumière →
Avec son toit de paille,
Ses murs de pierres →
Et ses rocailles.

Quelle est jolie cette chaumière →
Située dans la montagne,
Parmi les chemins déserts →
Bordée de platanes.

Quelle est jolie cette chaumière →
Au milieu de la neige,
Avec sa grosse cheminée de pierres,
Et son jardin derrière.

Stalder (CM2)



L'INSTRUCTION PRIMAIRE au TEMPS JADIS

Au temps jadis les gaulois ne savaient pas lire et écrire, mais les Romains avaient des écoles: la classe avait lieu dans une boutique tout près de la rué. Le magister était le maître d'école chez les Romains. Ceux qui savaient pas lire ni écrire on les frippait avec une féule qui se composait de lamères de cuir et de boules de plomb, ni avec une grande laquette.

Au Moyen-âge l'instruction était donnée par les moines qui étaient à peu près les seuls à savoir lire et écrire. A cette époque dans notre région il y avait pas d'école.

Il fallut attendre longtemps. En 1450 on trouve enfin un maître d'école à Belfort qui était un tout petit bourg. Un autre à Girmagny en 1580. Et depuis le 1^{er} Maître d'école enseignait en Français vers 1660. Le premier recensement sur les écoles de la région date de 1673. Le seigneur qui tenait ce village s'appelait le DUC DE MAZARIN.

Il disait:

« Pour que la jeunesse soit bien instruite sache bien lire, bien écrire il faut des maîtres d'école capables d'enseigner. Pour les payer, les écoliers leur donneront 5 sols par semaine. Le maître devra faire écrire ni louer une école. »

Pour être maître d'école il fallait; devant le Curé passer un examen, et les candidats devaient connaître parfaitement le Latin et le Français et avoir une belle voix pour chanter à la messe. En guise de payement les parents des écoliers donnaient des céréales de la maison ou du bois de chauffage.

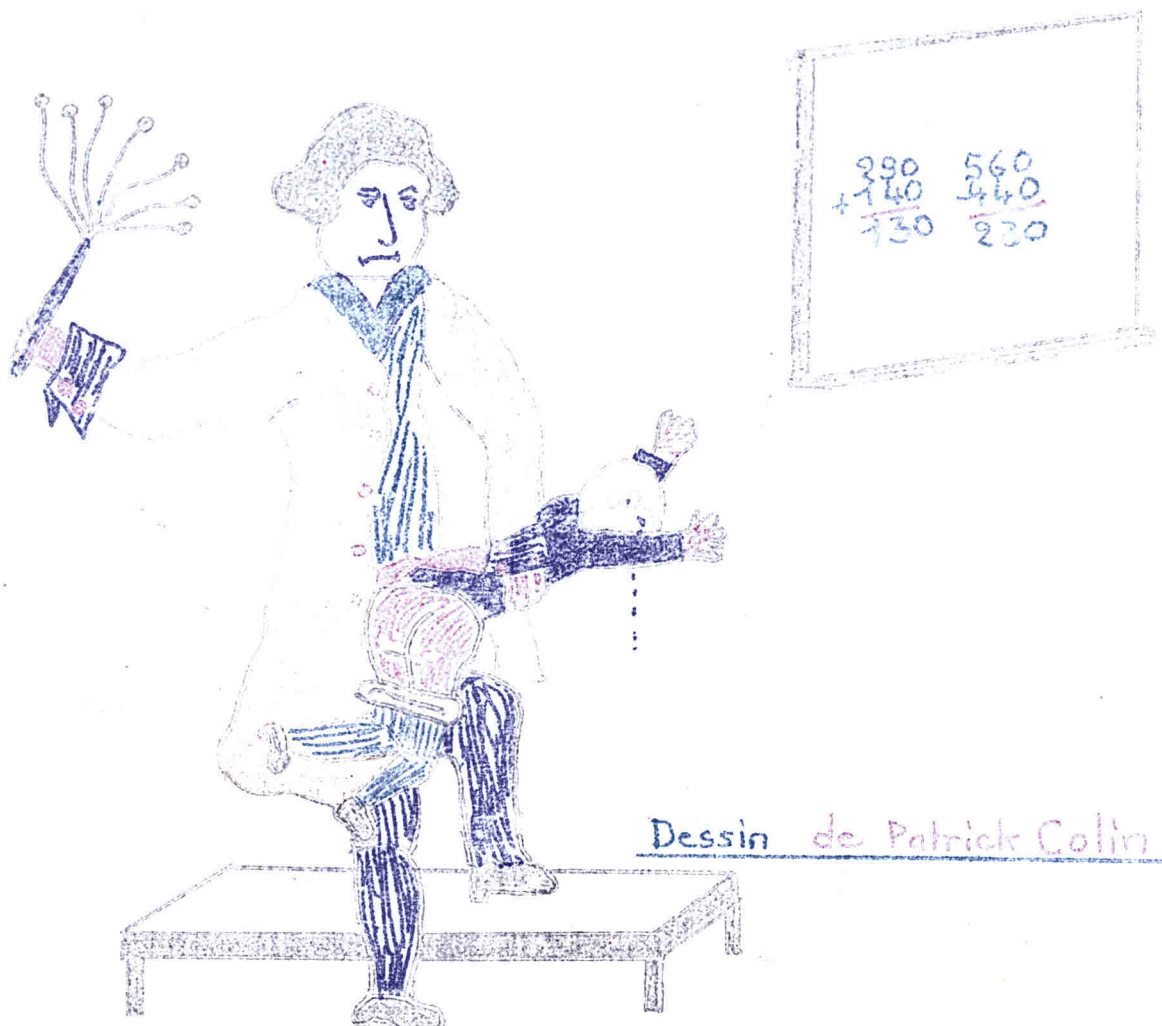
A. Monnier (CM)

Une Ecole sous l'Ancien Régime

Malgré ça, les écoles n'étaient pas obligés d'aller à l'école. Souvent ils choisisaient de travailler avec leur père aux champs. Dans les villages les plus petits, l'école se tenait dans une salle à côté de l'écurie. Quelques autres étaient accus sur des tables longues que d'autres étaient accus sur le sol avec des lignes comme une planche.

Ils écrivaient avec une plume d'oie dont la pointe était taillée en lance. En hiver, chacun chauffait sa chaise. Surtout on ouvrait la porte de l'école pour que la chaleur des vaches chauffe la pièce.

Sylvie Raffenne (CM2)



Dessin de Patrick Collin (CM2)

Marché de Maître d'Ecole

conclu entre Jean Philippe François
Recteur d'Ecole et la Paroisse de
Girromagny en 1718

Ce jourd'huy troisième Juillet Mille Sept Cent Dix Huit
sont comparus personnellement les Sieurs Claude Kreitzer
Maire, Claude Nappé, Jean Jacques Greget Maître-
Bourgeois, Jean Paul Marsot, Henri Chassignet, Jean Baptiste
Courtot, Joseph Marsot, Humbert André, Thomas Bollon-
nier, Laurent Bollonnier, tous parties majeure de la
dite Communauté et paroissiens du dit Girromagny, de
même les nommés Deille Hosatte, Jacques Enzbergue,
Jean Claude Durin, tous trois d' Auxelles-Haut agissant
au nom de leur communauté d'une part et le Sieur
Jean Philippe François, Recteur d'Ecole du dit Girromagny,
lesquels ont traité, transigé et accordé ce qui s'ensuit:

Scavoir: que le dit Sr Jean Philippe François a promis,
et promet de servir de Maître d'Ecole au dit lieu de
Girromagny pendant le temps, le terme de Six années, à
commencer depuis le 1^{er} Jour d'Avril dernier de la présen-
te année, et finira à pareil jour les Six années finies,
révolues.

- Plus le dit Sr François promet de leur servir de "Clavier"
pendant le dit temps de Six années: Scavoir: sera obligé de
sonner l'Angelus, sonner les coups des grandes messes et
pour les enterrements.

- Plus s'oblige à assister les Révérends Pères Capucins
quand ils porteront les Sr Sacraments aux malades de la
paroisse, les assister aux baptêmes, à la "relevée" des
femmes.

- Plus promet d'enseigner les Enfants à lire, à écrire
et le "Catechisme" le tout à la crainte de Dieu, comme
bon Maître d'Ecole doit faire.

- Plus promet de faire les Cierges nécessaires, à la réserve
des blancs pour le Luminaire de l'Eglise, blanchir les aubes,
surplis et tous les linges de l'Eglise, de même que de
balayer la dite Eglise tous les quinze jours et orner les
autels comme les "Claviers" ont fait cy-devant, envoyer
les Ecoliers pour servir les messes, remonter le mouve-
ment de l'horloge et faire les Fosses pour enterrer
et généralement tout ce que les Claviers ont été chargés
de faire.

- Et pour rétribution, les représentants de la Communauté

et par l'agrément du Révérend Père Pascal, gardien et Curé du lieu, et de Monsieur Taiclet, Bailly de Rosemont, ont promis au dit Sr François :

Scavoir : pour la maîtrise d'Ecole, son logement, jardin avec une cheuevière située aux champs de la Croix de même que pour son droit de "Clavier" de lui payer par chaque année la somme de Cent quatre vingt livres tournois.

- Plus lui sera payé par chaque Ecolier qui lui sera envoyé à l'Ecole, un Sol Balois par chaque semaine, de même qu'un Chariot de bois par chaque Ecolier et par chaque hiver, ou dix sols tournois pour le dit chariot de bois au choix des paroissiens,

- Plus lui sera payé pour Faire les Fosses : Scavoir, pour les grandes personnes quatre Batz, qui seront regus à la Communion, et pour les enfants deux Batz.

- Plus pour les Baptêmes, lui sera payé par les Parrain, et Marraine chacun Deux Sols Balois, et pour une Femme relevée Deux sols Balois.

- Et pour les grandes Messes de Fondations, Enterrement ou autres qu'on pourra faire dire, qui se diront comme du passé, il lui sera payé Deux Batz et demi, tant pour droit de Maîtrise et de Clavier.

Lesquels représentants de la Communauté ont promis d'effectuer tout le contenu des présentes, obligeant chacun leurs biens présent et avenir, s'ils renoncent aux dispositions présentes.

Fait et passé les ans, jours et mois que devant, en présence du commis pour écrire, les parties qui ont signé et les illettrés ont fait leur marque.

P. Paschal - Curé

Taiclet - Boillif de Rosemont

J. J. Greget,

C. Kreitzer - Maire

J. P. Marsot,

C. Nappéz

J. C. Durin.

H. Chassignet

J. Zeller

J. Philippe François

Recteur d'Ecole

B. Poirot - Fils

(Commis pour écrire le présent accord)

Concours pour la Maîtrise d'Ecole à Giromagny en 1768

Quatre candidats en présence, ils sont examinés par le Curé d'oyen, qui en élimine deux. La Communauté de Giromagny appelée à choisir parmi les deux autres.

ratient le moins exigeant au point de vue conditions
financières, c'est à dire le sr Joachim Quittar de
Provanchère.

" L'an mille Sept Cent Soixante huit le Vingt
Octobre, nous soussigné Claude François Xavier Juif
Curé de Bavilliers, Doyen de Granges,
nous nous sommes transporté au lieu de Giromagny
en conséquence d'un Décret rendu par Monsieur Nôlat
Bailli de Rosemont, au mois de mars de l'année courante
portant que la maîtrise d'Ecole du dit Giromagny
vacante, sera pourvue par voie de Concours qui doit
se tenir par devant nous et mettre celui d'entre les
concurrents que nous aurons jugé le plus capable.

Et à l'instant de notre arrivée se sont présentés
Jean Georges Septan de Giromagny, Jean Claude Eustache
François de Giromagny, Joachim Quittar de Provanchère,
Joseph Ponze de Desplains, Pierre François Viéble de
Courterontaine et Claude François Malfuey de Lure,
lesquels nous avons tous examinés l'un après l'autre,

- 1^{er} Sur les témoignages de vie et mœurs,
- 2^e Sur la lecture,
- 3^e Sur l'écriture,
- 4^e Sur le chant,
- 5^e Sur le Catéchisme,
- 6^e Sur l'arithmétique.

Lesquels tous dûment examinés en présence des
Sieurs Curé de Giromagny et Cuenin / Curé de Buc, et
des Maire et Jurés du dit Giromagny, nous avons
reconnu que Claude François Malfuey de Lure et
Joachim Quittar de Provanchère étaient les deux
plus capables et d'une capacité si égale, que nous
n'avons pu nous décider plutôt pour l'un que pour
l'autre, laissant à la Paroisse le choix de l'un
des deux. Ce que nous avons signé avec les
suscits Curés de Buc et Giromagny et les dits
Maire et Jurés."

Cuenin : Curé de Buc

Jean Baptiste Poirot : Maire de
Giromagny

Maire : Curé de Giromagny

Georges Jardot : Maître Bourgeois

Jean Claude Marsot : Juré

Juif : Prêtre Curé de
Bavilliers
Doyen de Granges.

La Découverte du SEL

Un jour un homme préhistorique vit des animaux lécher des rochers couverts de petits cristaux blancs et brillants. Il voulut y goûter, lui aussi, et lui trouva un goût nouveau et fat. C'était le sel.

On distingue:

- Le sel marin récolté dans les marais salants à la fin de l'été, provenant de l'évaporation de l'eau de mer sous l'action conjuguée des vents et du soleil.
- Le sel gemme proprement dit, extraît du sous sol suivant les mêmes méthodes que les autres produits miniers.
- Le sel ignigène provenant de l'évaporation dans les "poêles" d'une eau qui s'est salée, naturellement ou artificiellement, dans le sel au contact des couches du sel gemme.

Pourquoi L'Océan est-il Salé

La présence de tout ce sel dans l'eau des mers et des océans est encore de nos jours un mystère. La quantité du sel est énorme.

Si brusquement toutes les mers s'asséchaient on verrait apparaître une quantité de sel suffisante pour construire un mur de 250 km de hauteur, large de 1 km et qui pourrait faire le tour de la terre au niveau de l'équateur.

Le sel utilisé dans l'industrie provient en grande partie des mers et des océans mais on peut aussi extraire le sel des mines.

En moyenne 3 litres d'eau de mer contiennent 125 grammes de sel.

On extrait le sel gemme de la façon suivante : on creuse des puits dans la couche de sel, on les remplit ensuite d'eau pure. Cette eau dissout le sel. Après quoi, on la pompe hors des puits et on la soumet à l'évaporation. Une fois qu'elle est évaporée, seul reste le sel.

~ Les Salines du Jura ~

~ Salins ~

Salins est un des sites les anciens du Jura ; les Romains y exploitaient déjà une source salée. Au moien age, ces terres appartenaient à un Seigneur Jean Delentit. Il continua l'exploitation du sel jusqu'en 1349 où la ville fut dévastée par la peste, maladie amenée par les Bois, et partir du XVI^{ème} siècle l'eau salée était remontée à la surface par des pompes en bois actionnées par une immense roue à aubes.

~ Arc-et-Senans ~

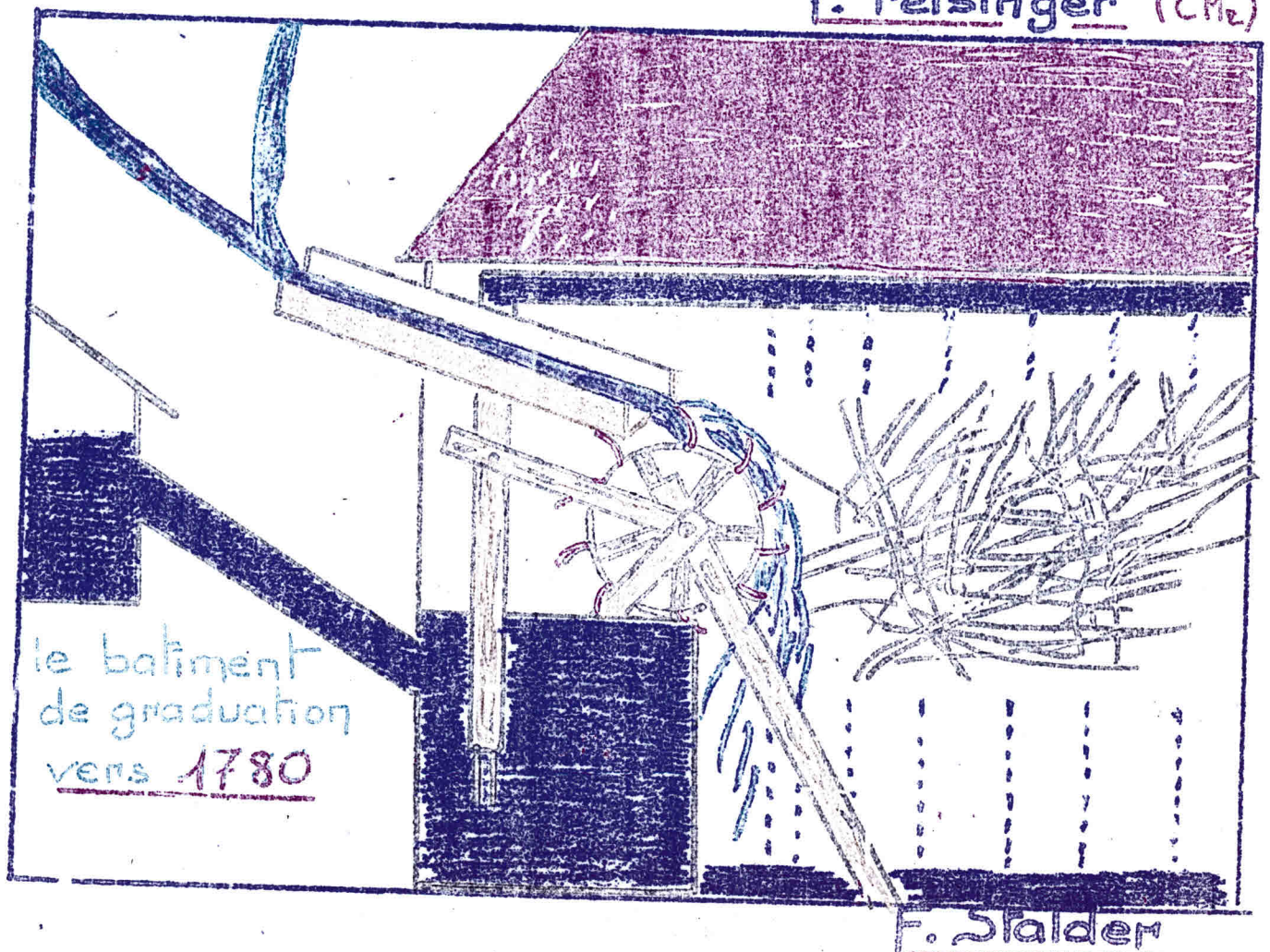
On ne sait pas si c'est Ledoux en 1775 qui proposa ses services ou si c'est sa nomination d'Inspecteur général des Salines de France qui lui enjoignit de chercher une solution au difficile problème de Salins ; toujours est-il qu'il lui apparut plus facile de faire voyager l'eau salée que de racler une forêt en détail. Il chercha donc un emplacement convenable bien situé pour recevoir la sauvure et assez proche d'une suffisante réserve de bois pour fournir les moyens de chauffage des "poêles" et Senans lui parut être l'endroit idéal placé entre deux rivières à proximité d'une forêt de quarante mille arpents soit 168.840 ha. L'eau salée d'Arc-et-Senans était amenée par une canalisation de bois. Celle-ci la conduisait à un

bâtiment de 500 mètres de long appelé « bâtiment de graduation ». C'est à cet endroit que l'eau s'évaporait en passant au travers de fagots. Au dessus de ceux-ci des boquets récupéraient une pâte visqueuse « la saumure ». Ensuite on la mettait dans des gros chaudrons de fer, les poêles que l'on chauffait au bois. Le qui restait d'eau s'évaporait et les grains de sel se formaient au fond. Le sel était ensuite stocké dans des magasins où il était vendu, le fermier général; personnage très important vendait le sel au nom du roi, à un prix élevé. Tous les ménages riches ou pauvres devaient acheter la même quantité de sel. Cet impôt s'appelait « la gabelle ».

Le bâtiment d'entrée abritait un poste de garde et une prison où l'on enfermait les voleurs de sel et de bois.

Vers le milieu du 19^{ème} siècle l'exploitation d'Arc et Enans s'est arrêtée à cause des progrès techniques.

F. Felsinger (CM2)



F. Stalder

~ La Guerre de 30 ans ~ ~ dans la Région de Belfort ~ ~ (suite) ~

29 Octobre 1633 : Après un simulacre de résistance, la garnison Suèdoise de Belfort capitule, et les troupes Autrichiennes viennent rétablir l'ancien ordre des choses. Voici quelques extraits de la fameuse lettre que P. Wild le grand Bailli en fuite à Montbelliard envoya à ceux à qui il avait fait endurer toutes sortes de tracasseries sous la pression de l'ennemi qui l'avait porté au pouvoir.

" Messieurs les Maitres Bourgeois de Belfort "

« --- Hier vous avez vu la Couronne de Suède avoir emprise, domination sur vous, vous tenir en sujétion et moi commander en votre Ville en qualité de Gouverneur ; charge toutefois à laquelle je n'ai point aspiré par ambition, Ainsi j'y ai été appelé et attiré presque par les cheveux et contre ma volonté, d'autant que je prévoyais bien l'instabilité et l'inconstance de la Fortune au point même où nous en sommes aujourd'hui. Vous êtes affranchis et réduits sous la domination de vos premiers princes (les Archiducs d'Autriche et le Sr de Landenberg rétabli en ses états et dignité, (Landenberg était le grand Bailli autrichien qui s'était montré si peu courageux lors de l'invasion Suèdoise de janvier 1633). Demain faudra-t-il par aventure, que vous rendiez derechef obéissance à ceux auxquels vous venez de renoncer tout fraîchement, ce que je ne désire pas. Il est souhaitable que Dieu nous envoie de part et d'autre une bonne paix qui mette fin à tant de maux que le pauvre peuple a enduré jusqu'à présent étant fort à craindre si Dieu n'y pourvoit bientôt qu'il ne lui faille encore supporter de plus grands griefs ---

Si vous considérez sans passion mes actions et comportements pendant le sejour que j'ai fait en votre ville, vous trouverez qu'en la qualité que j'avais j'ai plutôt servi la Couronne de Suède pour vous que contre vous.

Et premièrement ma conscience m'assure, que nul ne me peut accuser sinon à tort, que j'aie exercé quelque acte d'hostilité contre sa Majesté Impériale ou quelconque

de ses sujets n'ayant point été établi en votre lieu à cet effet. Au contraire Messieurs les Maîtres Bourgeois et Conseillers qui étaient pour lors en la Ville me rendront témoignage, s'il leur plaît, quel ressentiment j'avais et combien j'étais malheureux lorsque l'insolence et la péculance des Soldats leur faisaient souffrir une infinité de maux ; ruinaient, dévasaient leurs maisons, et autres et semblables excès que le désordre de la guerre amène quantité de fois.

Ils attesteront encore pour moi, si c'est leur bon plaisir, ce que j'ai tâché de faire pour eux et pour leur soulagement tant envers son excellence le Rheingrave et ses principaux officiers, par écrit et verbalement, et avec combien d'ingéniosité et de franchise je leur ai donné mes avis, soit au regard des Contributions, Cantonnement de la garnison qu'autres choses semblables qui concernaient la Ville et la Bourgeoisie, lorsqu'ils me faisaient l'honneur de m'en venir parler.

D'avantage, qui est celui d'entre les Bourgeois qui étaient absents qui se puisse plaindre de la rigueur que j'ai tenue en l'exécution de l'ordre que j'avais de me saisir de leurs biens, sinon un ou deux, à qui j'ai fait pêcher le poisson d'un étang qu'ils possédaient pour l'envoyer à son Excellence, et avoir moissonné quelques champs pour éviter la perte du grain. Ils ne peuvent nier que je les ai diverses fois priés et conjurés par lettres de retourner à Belfort et rentrer en la possession de leurs biens et héritages, mais inutilement. Quel est celui d'entre les Sujets qui ne confesse que lorsqu'il m'a prisé de l'assister je ne l'ai fait quand j'en avais la possibilité. Qui ne témoigne encore que dans la Confusion je n'aie tâché d'apporter tel ordre qu'il m'a été possible de donner, et en Justice que je n'aie rendu des Jugements sans passion en ayant respect des Personnes.

Ma Conscience me persuade encore que l'on ne me taxera point de sévérité et rigueur en l'exigence et relevement des Contributions tant ordinaires qu'extraordinaires, vu qu'à mon départ ils sont restés à devoir tant la Ville que le Pays 7000 Risdales de contributions ordinaires sans compter les extraordinaires.

J'ai toujours eu plus de commisération de voir le pauvre peuple chargé de ce que la nécessité de la guerre ne le pouvait exempter. Bref l'on ne pourra dire que j'ai essayé de Spolier le domaine de la Seigneurie me prévaloir des revenus d'icelle pour m'enrichir, d'autant que je n'en n'ai rien reçu pour tout salaires que quelque peu de grains des Dixmes de Dorans qui furent logés sur les Halles de Belfort et une partie reduite en Farine pour la provision du Château.

Messieurs je vous représente toutes ces choses de la vérité et pour justification desquelles je m'en remets et me reporte à votre témoignage et à celui de tous les gens du plat pays pour vous prier qu'en considération d'icelui, vous m'épargneriez votre ressentiment et ne regarderez pas tant au parti que j'ai servi, qu'à la bonne volonté que je vous ai su témoigner.

Que si vous aviez à mon égard le même degré d'hostilité que celui que vous avez montré à vos ennemis j'aurais patience et si il advenait que Dieu permett que les affaires prennent une autre face, je ne ferais de mal à personne quand j'aurais un juste ressentiment du mal qu'on aurait fait à mon innocence.

Cependant Messieurs en attendant une réponse, je me contenterai de cette assurance que vous ne me rendrez le mal pour le bien que je vous ai fait, comme je serai encore forcer de le faire si l'occasion se présente de me montrer d'aussi bonne volonté que je l'ai été avec vous.

Votre très affectueux serviteur,

De Montbéliard
le 23 octobre 1633

P. Wild

L'historien H. Bardy dans son étude historique sur Belfort pendant la Guerre de 30 ans confirme les dires de P. Wild en écrivant:

« --- En 1633 les Belfortains supportaient péniblement la présence des Suédols, qui leur courait cher. Les ressources s'épuisèrent vite, et P. Wild, qui remplaça vers la fin juillet le Colonel de Leyen comme Grand Bailli, fit rendre aux contribuables tout ce qu'ils avaient; il lui fallut encore emprunter 1000 livres environ chez les habitants pour le paiement des impôts, mais en homme d'ordre qu'il était, il fournissait bien exactement ses comptes aux magistrats --- »

Certains propos de la missive de Wild montrent son amertume. Il semble craindre des sévérités au cas où l'Autriche gagnerait la guerre et envahirait Montbéliard. Il donne néanmoins un dernier avertissement aux Belfortains, et leur laisse entrevoir que leur libération n'est peut-être que provisoire; dans ce cas les Suédols le rétabliront dans ses fonctions, et sa position sera plus dure, sans toutefois qu'il se laisse aller à une vengeance facile.

« --- Voilà donc (nous dit H. Bardy), les Belfortains et les Rosemontois reintégrés sous la puissance de l'Autriche. Au point de vue financier, ils n'avaient rien à y gagner, les Archiducs ayant au moins autant de besoins que les Suédols.

Aussi, quand vers la fin novembre, Rodolphe de

Neuenstein, Commissaire général des vivres, dut venir pour les Contributions, la Chambre d'Ensisheim eut soin de l'avertir qu'il rencontrerait certainement des difficultés à Belfort pour le paiement de l'impôt, et elle lui conseilla dans ce cas de forcer les plus riches Bourgeois à payer pour les autres.

Il est évident qu'il y avait de la part de l'administration Supérieure un grand mécontentement vis à vis de Belfort, et les Bourgeois commençaient à recueillir le fruit de leur faiblesse. Ce fut bien pis quand, un beau jour du mois de Décembre 1633, la population atterrée assista à l'arrestation des membres les plus compromis du Conseil de la Ville, qui furent conduits et emprisonnés à Brisach, par ordre de la Régence.

En même temps, la Chambre de Justice ordonnait une information sur la "Prise de Belfort" et les conditions auxquelles les Suédois y étaient entrés. Elle délégua deux de ses membres Conrad de Flachs-
-landen et Franz Rieden, pour procéder sur place à une enquête rigoureuse. --->

Fin Décembre 1633: Les deux "Conseillers" précités se rendent à Belfort et entendent 29 témoins. Quinze questions furent posées aux témoins dont un certain nombre avaient trait à des choses d'ordre purement financier. D'autres étaient simplement naïves, comme celle-ci :

-Avez-vous conseillé de rendre la Ville à l'ennemi, et facilité la reddition ? ---

La lecture de ces 29 témoignages ne laisse aucun doute sur la coupable faiblesse de certains Bourgeois, mais entre un déplorable manque d'énergie et un acte de trahison, il y a une différence. C'est pourquoi l'information faite du 24 au 31 décembre 1633 par les deux Conseillers de la Régence écarta tous soupçons et aboutit à l'élargissement des prisonniers.

Elle aboutit encore à montrer, qu'après le premier moment de stupeur passé, le courage revint au plus grand nombre grâce à l'exemple donné par le Tabellion Jean Monnier qui se dépensa sans compter. A son instigation les Bourgeois passèrent trois jours et trois nuits sur les remparts où ils firent le "coup de feu" contre l'ennemi.

Mais il y avait autre chose que l'enquête dévoila, il se trouvait dans le pays parmi les agents administratifs des étrangers dont la trahison fut établie. Tel fut le cas du Maître forestier Mathis Dinesmeyer et de Jacques Chassignet greffier de la Ville de Belfort.

Voici ce que l'enquête établit sur Dinesmeyer le plus compromis !

« - - Mathis Dinesmeyer Forestier à Belfort étant de concert avec les Suèdois leur fournissait des vivres, leur indiquait les chemins et passages. Les Bourgeois Bourcard Kurtz - Pierre Clavez - Claude Charchoillet, l'accusent d'avoir eu des relations continues avec l'ennemi, d'être allé à la rencontre des troupes du Rheingrave et de leur avoir servi de guide le jour du massacre des paysans à Vézelois (11 Février 1633), d'avoir signalé la maison du Receveur de la Seigneurie (Mathias Mitterhoffer) comme renfermant du salpêtre, enfin d'avoir trahi les Bourgeois. Le meunier de Chalonvillars ajoute que Dinesmeyer avait été la cause de l'incendie de plusieurs maisons de ce village, et que la demeure de ce traître a servi à receler les objets que les envahisseurs ont pillés etc - - - >>

Nota: La Régence d'Ensisheim, à la vue de ces accusations révoqua Dinesmeyer, mais comme il avait disparu avec les Suèdois, on ne put l'emprisonner. En fait il sera rétabli dans ses fonctions par l'ennemi l'année suivante et jouira de sa charge jusqu'au 5 Novembre 1636.

Dès que Belfort fut en son pouvoir, le Duc de Férria (Commandant l'armée de libération) - fit venir des vivres de Franche-Comté pour ravitailler la Ville de Belfort et les villages environnants. Cette tâche n'était pas facile, le Commissaire des vivres, le Belfortain Pierre Lamère, avait été surpris par les Suèdois en déroute et fait prisonnier le 27 Octobre 1633. Il fut libéré contre une rançon de 100 pistoles.

Puis, après avoir séjourné pendant près de 3 mois dans la région, et épuisé ses dernières réserves les troupes de Férria, fortes encore de 7000 hommes rejoignirent l'armée Impériale sur le Rhin, en laissant à Belfort une petite garnison qui n'était pas suffisante pour parer aux éventualités, d'autant plus que les fortifications de la Ville laissaient beaucoup à désirer depuis le dernier siège.

La Seigneurie du Rosemont Décembre 1633 - Octobre 1634

- 4 Décembre 1633: L'armée libératrice de Férria, qui avait aménagé avec elle un terrible fléau "la Peste" vient donc de "plier bagage" pour la région d'Altkirch et de là le Rhin.

Paul Eggenstein: Secrétaire de la Chambre d'Enslshheim
Faisant 33 fonction d'Intendant des Mines, rend visite à l'exploit-
ation de Girromagny et envoie à Ertsach une relation
touchant l'état des minières de la Vallee du Rosemont
d'Auxelles, de la fonte de métaux, qui en a été faite
en 1632-33, les comptes qui en ont été dressés et
qu'il a examinés.
Il montre le peu de profit de l'exploitation décadente, et
s'étend longuement sur le mauvais "état d'esprit", les
plaintes, les doléances etc -- que font les Corporations
de "Fossoyeurs" (mineurs de fond).

28 Décembre 1633: Les Officiers des Mines de Girromagny
se voient chargés à leur tour d'envoyer chacun un "rapport"
détaillé sur leurs activités pendant l'année écoulée, sur
l'état d'esprit des Ouvriers, des Houtmanns, leurs
rapports avec l'ennemi, etc ---
Les réponses ne laissent aucun doute sur la Collaboration
de certains employés des mines, tout en montrant que
leur conduite a été dictée par les souffrances de la
population minière, dues principalement à la sous
alimentation.

8 Janvier 1634: L'Inspecteur des Mines Heyd de
Heydenbourg, en réponse à l'ordre qu'il avait reçu de
ses chefs hiérarchiques, de changer le Juge, le
Greffier des Mines et d'établir une bonne police pour
la conservation des Minieres, répond:
- Qu'il est profondément étonné de la besogne dont on
le charge, car les deux personnages précités: Joachim
Vische, le Juge et Mathieu Hueber, le Greffier, n'ont d'après
lui pas collaboré avec l'ennemi, mais ont eu tout simplement
la faiblesse de fuir au moment de l'invasion, puis ont
regagné Girromagny par la suite.
La Régence demande également à Heydenbourg son
avis sur plusieurs Verwesters, Houtmanns, Maîtres Mineurs
qu'elle veut promouvoir au grade d'assesseurs au
Tribunal, pour remplacer ceux qui sont morts, ou
qui ont disparu.

10 Janvier 1634: L'Inspecteur des Mines envoie à la
Régence un rapport détaillé, dont nous extrayons
quelques passages:
« --- Les 8 Administrateurs (Verwesters) des
mines, seraient peut être qualifiés pour être assesseurs
au Tribunal. (Pour les noms
Léonard Steiner: Le Houtmann de la Mine "Geselle
schaft", que vous avez proposé; Je ne le connais
pas,
Germain Schmidt: le Houtmann de St Georges im
Teutschgrund c'est un élément dangereux; son équipe
possède des Meneurs qui ont entraîné les autres Mineurs

à se rebeller en Mars 1633, Vincent Carles : fondeur au Pulx, c'est un brave homme qui n'a jamais quitté son village et qui est incapable d'assumer une telle responsabilité. On pourrait à la rigueur prendre Hans Baltazar Zeller, le Verweser de la Gesellschaft d'Auxelles, et Grégoire Heimberger : le chef d'équipe de l'étrangage des galeries.

Le Sr Hans Barthélemy Mitterhoffer (Verweser de St Georges) qui suppléa le Juge des Mines pendant son absence est très compétant pour le remplacer encore le cas échéant, de même Hans Baltazar Zeller pourrait remplacer le greffier si celui-ci doit absolument être "suspendu" etc. --->

19 Janvier 1634 : Nouvelle missive de l'Inspecteur Heydenbourg à la Chambre d'Ensisheim, mais cette fois pour un motif personnel.

Il réclame les arrières de son salaire et 50 réseaux de grain qu'il a dépensé pour les troupes amies. Il est entré en relation avec Jean Philippe Parthoy l'administrateur de la Fonderie, qui ne peut pas lui délivrer plus de 120 florins, alors que lui Heydenbourg, lorsque le Comte de Montécuculi et Doncourt, chefs des troupes Autrichiennes, fuyant devant l'envahisseur début 1633, il avait déjà dû dépenser 50 florins rien que pour l'entretien de leurs soldats qui logèrent chez lui.

Nous ne savons s'il réussit à obtenir gain de cause. Son cas n'était pas unique, tous les autres Officiers des mines réclamaient également leurs appointements, et demandaient à recevoir l'équivalent en céréales, ce qui ne fut pas possible malgré les achats massifs de blé, que l'on dut faire en Franche-Comté qui n'était pas encore touchée par la guerre.

9 Février 1634 : C'est le Curé de Giromagny, Pierre Conrad, qui réclame instamment son traitement. Lui non plus n'obtient pas satisfaction.

Les bons Conseils donnés aux Officiers des Mines par la Régence Autrichienne, ne sont guère suivis. D'ailleurs que pouvait-elle espérer de gens qui vivaient dans la crainte de voir revenir les Suédois d'un moment à l'autre. Ceux-ci avaient établi leurs quartiers d'hiver en Alsace et reconstituaient leurs troupes.

2 Mars 1634 : Les routes rendues praticables depuis quelques jours engagent le Rhingrave Otto Louis Wüld à attaquer par surprise les Autrichiens à Wattwiller. Ceux-ci sont complètement défaits. La situation devint telle que les Conseillers de la Régence durent se réfugier selon les mouvements des Suédois, au Château d'Auxelles.

puis à Foucigny.

5 Mars : Les Suédais se présentent devant Belfort, qui fit mine de vouloir résister. Le Chevalier de Saint-Basle-
ment, gentilhomme Lorrain y commandait. La Ville, dont les murailles n'avaient pu être réparées était dans l'impossibilité de faire la moindre résistance. Elle ouvrit ses portes le 7 Mars. Plusieurs habitants étaient réfugiés à Montbéliard et à Plancher-les-Mines. Le courage du Chevalier de Saint-Basle-
ment, fit que le Château essaya de résister en attendant une problématique armée Autrichienne de secours, qui n'arriva pas, il se rendit donc le 23 mars. Les Suédais se montreront plus cruels et plus avides que l'année précédente.

7 Mars : Le jour même de la Prise de Belfort, les Officiers des Mines de Giromagny, après s'être concer-
tés envoient une supplique au Maréchal afin d'obtenir une "Sauvegarde".

10 Mars : Otto Louis Wulff, Margrave général de l'Armée Suédoise accorde effectivement la Sauvegarde demandée aux villages miniers de Plancher, Giroma-
gny, Auxelles et Soda (Lepuix). Il précise qu'il ne sera fait aucun mal aux habi-
tants si les Mines sont conservées, entretenu
exploitées pour son compte et si les Officiers restent à leur poste, auquel cas la population minière n'aura à craindre ni le pillage ni le Vol. Les maisons ne seront pas brûlées par les soldats qui cantonneront éventuel-
lement dans ces villages etc...

Nota : Cette sauvegarde n'était valable que sur l'étendue de la Juridiction des Mines. La population civile était exclue du traité.

D'ailleurs à Giromagny, ainsi que dans tous les autres villages Rosemontais, les bourgeois qui avaient quelques biens ne s'étaient pas laissés surprendre comme en 1633. Ils ne se faisaient plus d'illusions et savaient que des hordes de pillards et de troupes à la solde de l'Autriche, ou de la Suède allaient à nouveau déferler sur la région, piller et rançonner les habitants sans que les autorités supérieures ne puissent intervenir en aucune façon.

Donc, quelques jours avant la "prise" de Belfort, nous voyons Galle Katz, le Meunier de Giromagny, se hâter de mettre en lieu sûr dans une "cache" pratiquée dans le mur d'une pièce du moulin, une fole d'objets ménagers. Il fait également transporter dans une galerie de Mine du Mont Jean, un sac contenant du linge, de l'argent et des lettres de crédence.

Nota: Galle Rotz tenait en "emphytéose" (location) depuis 1607 le moulin de la Seigneurie, situé derrière la maison de Justice des Mines. Il était originaire de Valdoie et était marié avec Anne Hye, fille de Claude Hye, mineur du Puix. En 1669, ses héritiers cherchèrent en vain la Cassette qu'il avait cachée dans une "Stolle" du Mont Jean. Le moulin Seigneurial construit en pierre échappa à la destruction et subsista jusqu'au début du XX^e siècle.

-Avril 1634 : Il devenait de plus en plus difficile aux Suédois de continuer la lutte si loin de leur pays, dont les ressources s'épuisaient malgré les subsidés de la France, et surtout depuis la disparition du Chef prestigieux qu'avait été le Roi Gustave Adolphe. Le chancelier Oxenstiern, qui gouvernait alors la Suède, résolut de retirer peu à peu les troupes qui occupaient l'Alsace.

-24 Mai 1634 : Le Gouvernement Suédois cède les Seigneuries de Belfort et Delle au Comté de Montbéliard, en remboursement d'une somme de 20.000 Florins.

Bien que confirmée quelques mois plus tard au nom de la France par le Duc de la Force, la cession resta sans effet, elle aurait placé Belfort dès 1634 sous un commandement français puisque depuis le mois de janvier Montbéliard s'était mis sous la protection du Roi de France et restait occupée par des troupes françaises.

-Juillet 1634 : Comme on pouvait le prévoir, à l'époque de la Collecte des Impôts, on vit réapparaître Pierre Wild (le grand Bailli), rétabli dans ses fonctions dès avril. Pour satisfaire l'ennemi, il dut montrer plus de ferme qu'en 1633, d'autant plus que ses agents collecteurs rencontrèrent partout, hargne et insultes de la part des pauvres paysans qui avaient à peine de quoi ne pas mourir de faim. Les Rosemontais et principalement les habitants de Gromagny semblent s'être montrés particulièrement réticents à payer les Impôts en argent et en nature, preuve cette lettre que Pierre Wild écrivit à Mathias Hueber, le Greffier des Mines de Gromagny.

-15 Août 1634 :

Monsieur le Greffier.
Les 15 jours sont dévolus outre et davantage, c'est pourquoi je vous fais ressouvenir de ce qui reste de la grains à Fournir comme semblablement c'est le droit de la Seigneurie. Je vous rappelle également que le redevance des Mines n'est pas réglée si vous voulez.

employez à ce que je puisse être satisfait pour ces deux choses, j'aurai sujet de vous en remercier, sinon je sais à qui je dois m'adresser pour obtenir gain de cause.

Je me dirai Monsieur votre affectueux serviteur.

P. Wild

Et en post-scriptum:

«- Si je ne me ressentais si Fort obligé pour la rançon que l'on m'a fait payer, j'aurais beaucoup de patience, je vous prie de le croire ->»

Qu'était-il arrivé au Grand Bailli?
Tout simplement ceci. Un jour de la Fin Juillet 1634, alors qu'à la tête de ses collecteurs il sillonait la campagne il avait été attaqué et fait prisonnier par un groupe de partisans de Giromagny, dont le chef était le dénommé Pierre Oriel. Le Bailli avait été relâché au bout de quelques jours moyennant une forte rançon. C'était donc là son ressentiment à l'égard des gens du Rosemont.
Laissons d'ailleurs le chroniqueur du partisan

P. Oriel nous parler de la situation des pauvres habitants de la campagne à cette époque, et nous conter comment se constitua un groupe de "réfractaires" aux réquisitions, sous l'impulsion d'Oriel.

"Au milieu de toutes les garnisons étrangères qui occupaient le pays, les Français à Montbelliard depuis Janvier 1634, à Lure depuis Mars 1634, au Château de Passavant (près de Champagney) et Plancher les Mines depuis le mois d'Avril, et aussi les Suèdois à Belfort, toutes les campagnes étaient comme au pillage. Les troupes Suédoises tenant garnison dans cette dernière ville vivaient surtout de sazzas faites dans les villages principalement de la Seigneurie du Rosemont.

Une troupe d'environ 40 cavaliers s'était un jour emparée du bétail de Giromagny. Un jeune homme du pays nommé Pierre Oriel ayant réuni 7 ou 8 cavaliers, parvint en agissant par ruse, à reprendre le bétail. Il hésita même pas à attaquer les fourrageurs ennemis qu'il défit. Sa troupe grossissant, il continua à faire en quelque sorte la police des campagnes et s'empara même d'un Gouverneur de Belfort Suèdois, dont il tira une bonne rançon.

Note: Pierre Oriel était originaire de Rougegoutte, il résidait à Giromagny dès 1632. Lors de l'invasion Suédoise de 1633 il fut avec Humbert Laur le Maire de cette ville. L'un des premiers à s'insurger contre l'ennemi. Ils étaient en relation avec les Officiers de l'Armée Autrichienne qui aurait dû chasser rapidement les Suèdois, si Belfort avait pu résister plus longtemps en Janvier 1633.

Ces deux hommes faisaient probablement partie du petit groupe de "Partisans" qui massacra une "escouade" Suèdoise à Rougegoutte le 29 janvier 1633. Par représailles, les Suèdois pendirent au Château de Belfort quelques "otages" de Rougegoutte, parmi lesquels se trouvaient certainement des membres de la famille de P. Oriel, ce qui explique la haine qu'il aura désormais pour l'ennemi.

On se rappelle également comment la Rébellion des Paysans de la région de Belfort fut, à Vezelois le 11 février 1633 noyée dans le sang. Les Rosemontois, pour une raison que nous avons essayée d'expliquer, n'y furent pas mêlés. Lors du retour offensif des Suèdois en 1634, P. Oriel prit le "maquis" avec quelques hommes courageux. Les succès de leurs coups de main amenèrent de nouveaux partisans, il disposa bientôt de sympathisants recrutés un peu partout dans les villages environnants. Ces succès, enhardirent, malgré les menaces de l'ennemi la population de Giromagny à ne pas payer l'imposition et à se rebeller devant les réquisitions.

21 Août 1634 : Wild le grand Bailli, envoie à un de ses "agents" de Giromagny le boulanger Liénard Schertz, une dernière lettre d'avertissement qu'il se chargera de faire parvenir aux récalcitrants.

Monsieur Schertz,
« J'ai reçu les lettres et par celles-ci, entendant le peu de disposition que ceux de Giromagny ont à payer ce que Monseigneur le Comte de Nassau desire d'eux, nonobstant quoi, je vous prie de leur dire qu'ils aient à envoyer des "Commis" qui viendront à Belfort apporter ce qu'ils doivent afin que je m'acquitte de l'ordre et commandement que le sieur Comte m'a donné à défaut de quoi ils auront à attendre ce qui leur pourra arriver. »

Je suis cependant votre affectueux serviteur

P. Wild

La Population de Giromagny n'obtempéra pas aux différents commandements de Pierre Wild qui lassé en rendit compte au Rheingrave Suédois en personne. Celui-ci envoya donc dans cette ville, vers le début septembre le "régiment" du Comte de Nassau, en garnison à Belfort.

Il faisait "d'une pierre deux coups" :

- 1) mater les Rosemontois en étouffant la rébellion et en les forçant à payer et fournir ce qu'ils devaient.
- 2) intimider les Officiers des Mines, les forcer à payer sans autre délai la "Contribution de guerre" et les obliger à collaborer plus activement en vertu de la clause

du 10 mars.

Laissons Jean Kueffer, l'un des Schichtmeisters (Maître-Mineur), nous décrire les agissements des Suédois envoyés à Giromagny pour réprimer ce début de révolte, 6 Septembre 1634: « -- l'ennemi a causé des dommages à la Mine Teutschgrund et à celle de Pfennigthurm dont les "superstructures" et les magasins ont été incendiés.

Mais les Suédois n'ont pas pu descendre dans les Fosses où étaient les ouvriers, ils ont eu peur des "firs de mines". Ils ont pris tout ce qui était caché sur les halles.

On parle de trahison !

Lors de son arrivée à Giromagny, l'ennemi a menacé de mort deux hommes, Profbeck, un mineur a été tué. De plus la Femme du Saverier, et derrière elle toutes les Femmes et jeunes Filles de Giromagny qui ne donnaient pas d'argent ont été "outragées". La Meunière a dû donner 30 risdalles et Rheinhardt le Forgeron 12 pour avoir la vie sauve.

Sous la contrainte, il a dû aller à la Fonderie chercher du Suif et 60 livres de poudre pour l'ennemi.

Le Rheingrave avait ordonné de tout incendier. Le Comte de Nassau exigeait 1200 risdalles de "contributions" de guerre à remettre au plus tard dans 14 jours, à peine de tout réduire en cendres.

Les soldats ont enlevé "l'argent" de la Fonderie, ils n'ont pas touché du cuivre et aux autres métaux. Le Comte a donné l'ordre de travailler. On a dû fondre pour son armée une quantité de gros et petits boulets de canon qu'ils ont emportés.

Dans les Mines la situation est désespérée parce qu'on manque d'argent. Ouvriers, charbonniers, Fossoyeurs, pompiers etc -- tous n'ont plus d'ardeur, si la région n'est pas d'ici peu débarrassée de l'ennemi, et si les salaires ne sont pas meilleurs les Mines vont s'effondrer etc -- »

Nota : On pourrait mettre en doute le récit de Jean Kueffer. On voit qu'il essaie de se "couvrir" vis à vis de ses chefs. N'oublions pas qu'il passera pour un collaborateur notoire. (Voir Journal de classe 1376)

Ce fait d'ailleurs ne sera jamais établi clairement. Toujours est-il que Kueffer disait ici la vérité. Ce qu'il avance est confirmé en partie par une lettre du Bailli Pierre Wild. Elle vaut la peine que nous la reproduisons en entier.

"A Messieurs les Officiers des Mines de Giromagny, et pour avis à Messieurs les Maîtres-Bourgeois et Echevins du lieu."

« C'est à mon grand regret qu'il faut que je sois la cause de vos douleurs, étant témoin d'un "malheur" qui vous est arrivé ces jours passés, néanmoins je suis contraint d'obéir à ceux qui ont le pouvoir en main.

C'est pourquoi je tiens admis que Monseigneur le Comte de Nassau a reçu mission de son Excellence de rétablir l'ordre en cette Seigneurie de Rosemont, et pour éviter les discordes, meurtres, batteries, qui se commettent en plusieurs endroits d'icelle, châtier ceux qui vous enjoignent à la désobéissance et s'emploient à courir à leur propre ruine et perdition. Donc le malheur aurait voulu que quelques uns parmi vous se soient trouvés coupables de ce crime et auraient ainsi attiré la punition que vous avez vu exercée en ces lieux, où il a fallu que les bons pâtissent avec les méchants --- laquelle punition devait être d'une plus grande rigueur et cruauté.

Le Sieur Comte de Nassau s'étant laissé fléchir et détourner de son but, par sa bonté naturelle, et par l'intercession de gens de bien, tellement qu'il a épargné les maisons des torches et des brandons qu'on avait allumés pour les réduire en cendres.

Il préfère la pitié et la compassion à la rigueur des lois de la guerre, espérant que cela donnera sujet à la majorité d'entre vous de se contenir pour le futur dans le devoir, la fidélité et l'obéissance.

Et cependant pour imprimer cela d'autant plus dans votre cœur, il vous en a voulu laisser la mémoire, par une punition préliminaire, laquelle il vous a voulu imposer, m'ayant donné charge à cet effet de vous convoquer par le moyen des messagers que vous me dépêcherez, pour me venir trouver Jeudi prochain en ce lieu de Belfort, avec tout pouvoir pour répondre sur ce qui leur sera proposé de la part du dit S^r Comte.

Et afin que personne ne prétende quelques exemptions de la susdite peine sous couleur de quelques privilèges, franchises, ou libertés, le dit S^r Comte a déclaré qu'il voulait et entendait que généralement tous Bourgeois, Manants et Habitants de Giromagny, de même que les Nobles, s'en retournassent présentement au dit lieu d'où ils s'étaient absentes sous de mauvais prétextes. Tous les habitants qui sont sous la Justice du pays, ou sous celle des Mines sont compris au présent mandement, et devront être taillés et chargés selon leurs moyens.

Finalement ayant été admis qu'un certain Bader de votre lieu se mêlait de susciter des "factions" et de fomenter des intelligences avec ceux qui procurent votre propre ruine (les partisans d'Oriel), vous voudrez bien me l'envoyer en assurance en ce lieu de Belfort, pour témoigner

votre obéissance.
Je vous demande donc que vous fassiez ce que je
désire, et je me dirai
Votre affectueux serviteur,

P. Wild

Nota: Jean Georges Bader que Wild accuse d'avoir
suscité des "Factions" et d'avoir fomenté des intelligences
avec les Partisans Rosemontais, était Verweser des Mines
St Jean et Gottes-Gabe d'Auxelles-Haut.
Il entretenait d'ailleurs une correspondance assez suivie
avec les Officiers de la Régence Autrichienne à Brisach.

Le dernier avertissement du Bailli Suédois aux gens
de Giromagny est instructif également, dans le sens
qu'il nous donne une précision sur un point resté assez
obscur jusqu'à ce jour.

- En effet la Tradition Locale veut qu'en Février 1633,
les Femmes et jeunes Filles des Villages du Rosemont
se soient enfuyés dans les montagnes d'Auxelles pour
échapper aux Suédois qui finalement les auraient
découvertes et massacrées.

La Tradition populaire a profondément dénaturée la
vérité. Par contre début Septembre 1634, comme nous
avons pu le constater, le régiment du Comte de
Nassau, venu à Giromagny pour châtier les "rebelles",
commis des atrocités. Les soudards violèrent et
maltraitèrent plusieurs Femmes. Il est fort probable
qu'à cette date, une partie de la population se soit
réfugiée dans les montagnes avec les partisans.

- D'ailleurs vers la mi-septembre, on apprend avec joie
à Giromagny la défaite que le gros de l'armée
Suédoise venait de subir à Nordlingen (en Bavière)
fin Septembre. Le Partisan P. Oriel, dont la
troupe était forte maintenant de 300 hommes,
monta une expédition nocturne contre Belfort, qu'il savait
mal défendu par l'ennemi. Il fit prisonnier un Sergent-
major Français venu préparer la remise de la Ville et
du Château aux troupes du Roi de France.
Oriel, trois jours après l'enlèvement du Sous-Officier
Français, prenait la Ville de Belfort, dont il massa-
crait toute la garnison.

3 Octobre 1634: P. Oriel, et sa petite troupe
sont donc maîtres de la Région. Il passe défini-
tivement au service de l'Empereur d'Autriche.
Le Margrave de Bade, commandant en chef des
troupes autrichiennes, lui octroie le grade de
Capitaine-Lieutenant.

La Seigneurie du Rosemont pouvait être fière des
exploits d'un de ses "enfants".

fl.

LA MINE DES TROIS ROIS

Vendredi 27 Mai, nous avons entrepris d'aller voir quelques unes des anciennes mines de Peruis.

En traversant le village nous nous sommes arrêtés devant plusieurs maisons datant de l'exploitation minière. Certaines possèdent encore des petites fenêtres avec des encadrements de pierres dans le style du 16^{ème} siècle.

À Chauveroch, à un endroit où la vallée de la Peruisière commence à se resserrer on aperçoit l'"étang d'eu" creusé à la main par les mineurs en 1662. En été, c'était une réserve d'eau qui servait à alimenter les roues des machines hydrauliques du Hamlet.

Nous empruntons l'ancien chemin qui conduisait à la mine des Trois Rois. À certains endroits les rochers ont été découpés à la pointe par les mineurs pour lui prayer une ouverture afin de permettre le passage des chariots de minerais et de charbon de bois.

Tout au long de ce chemin nous remarquons de profonds des ouïes creusées dans les pierres qui le recouvrent, par le passage, de milliers de chariots au fil des siècles.

Nous arrivons enfin devant une des entrées de la mine des Trois Rois. La galerie d'écoulement est complètement obstruée. La haie qui normalement devait se trouver face à l'entrée est inexistante.

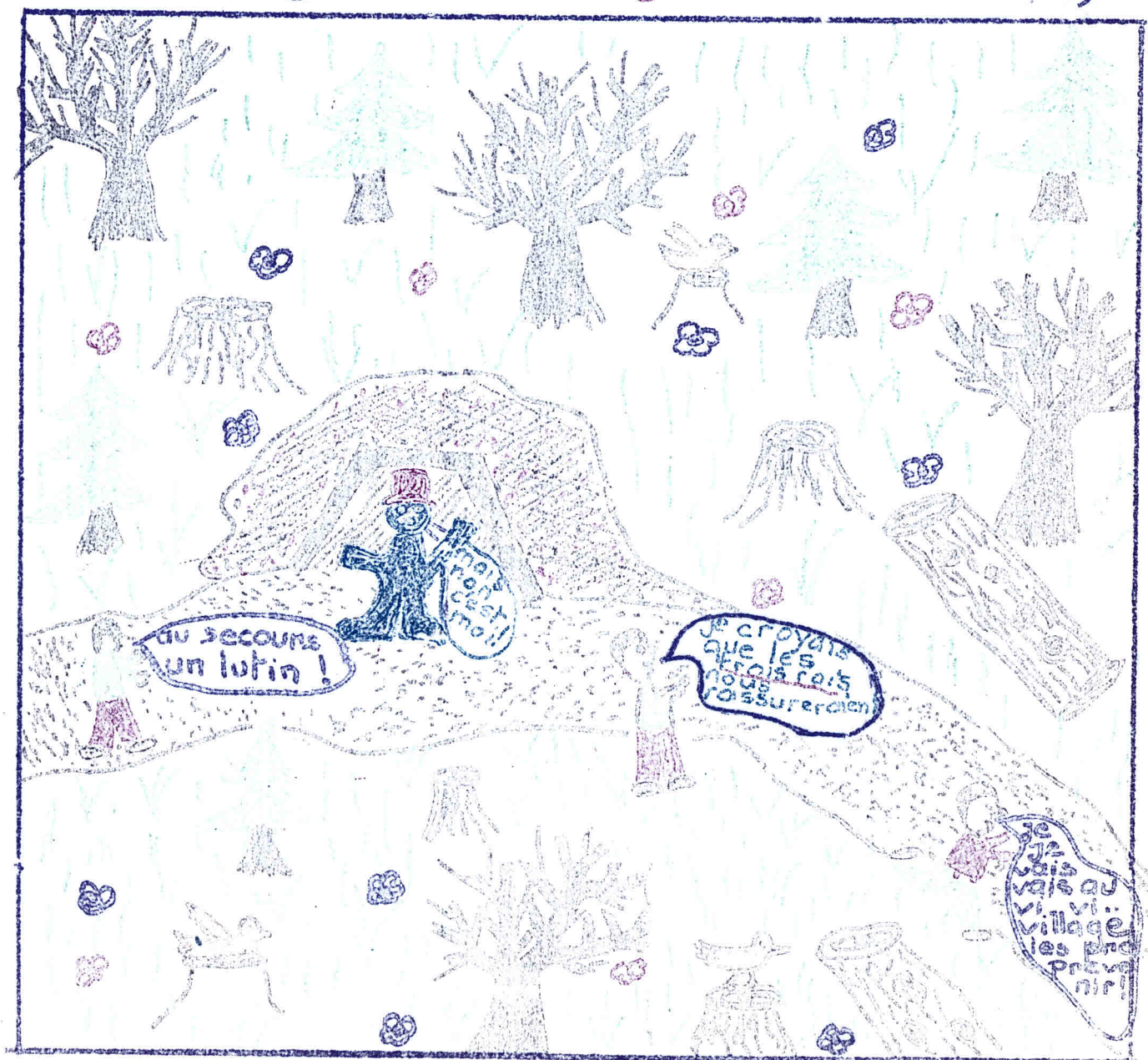
La mine des Trois Rois abandonnée depuis plus de 500 ans possède une legende:

On raconte qu'au moyen âge des mineurs par ous vinrent exploiter les mines de nos vallées. Ils avaient une grande vénération pour les trois

Trois - Rois. Ils amenèrent donc avec eux trois petites statues de bois représentant les Trois rois et les placèrent dans l'antique petite chapelle de Goda, car on pensait qu'elles avaient le pouvoir de guérir certaines maladies. Et chaque invasion, on les cachait dans une galerie de mine et on les retirait lorsque la région était devenue tranquille.

Voilà pourquoi on trouve à Leprieux une mine des Trois rois.

Texte et Dessin de { Ph. Rove - N. Cornevin - V. Humbertclaude - P. Collin } CM,
I Perros - S. Clavey - D. Collin - A. Monnier.



Les Maires Seigneuriaux de Lepuix sous l'ancien Régime

A la Fin du Moyen âge, pour administrer leurs domaines les Seigneurs les avaient / divisés en Mairies / groupes de villages / à la tête desquels était placé un Maire Seigneurial aux attributions multiples, mais dont les principales étaient de percevoir les impôts dans son district, et de faire respecter les lois en vigueur.

L'"Urbaire" de la Seigneurie du Rosemont de 1487 mentionne 7 mairies.

Lepuix le village qui nous intéresse dépendait de la Mairie / de Vescemont.

Cette mairie regroupait 3 agglomérations :

Vescemont - Le Puix - Giromagny.
Vescemont était le Chef-lieu de Mairie.

Au XVI^e Siècle les villages de Giromagny et Lepuix s'étant considérablement développés grâce à l'exploitation minière en pleine prospérité, les Archiducs d'Autriche décidèrent de nommer un Maire dans chacune de ces agglomérations.

Liste des Maires de Lepuix de 1570 à 1890

Jean Guillaume	<u>Didier</u>	1570 à 1585
Jean Pierre	<u>Chassignet</u>	1585 à 1595
Jacques	<u>Chassignet</u>	1595 à 1610
Michel	<u>Marsot</u>	1611 à 1623
Jean	<u>Chassignet</u>	1623 à 1625
Jacques	<u>Marsot</u>	1626 à 1627
Jean	<u>Chassignet</u>	1627 à 1632
Claude	<u>Benier</u>	1632 à 1636
Jacques	<u>Didier</u>	1636 à 1637
Clauderoy	<u>Benier (Fils)</u>	1637 à 1638

Claude	<u>Didier</u>	1638 à 1645
Pierre	<u>Marsot</u>	1645 à 1661
Jacques	<u>Marsot</u>	1661 à 1664
Gérard	<u>Perros</u>	1665 à 1680
Jean Philippe	<u>Marsot</u>	1681 à 1688
Gérard	<u>Perros</u>	1688 à 1697
Sébastien	<u>Feltn</u>	1698 à 1704
Adam	<u>Besangon</u>	1704 à 1722
Nicolas	<u>Nady</u>	1723 à 1750
Claude Jacques	<u>Simon</u>	1750 à 1790

Pendant la période Autrichienne, les Maires Seigneuriaux étaient nommés par l'Archiduc sur proposition de la Régence d'Ensisheim.

- Une constatation s'impose, les Maires successifs de cette époque sont tous des Rosemontais de vieille souche, aucun membre d'une famille de mineurs (d'origine Tyrolienne ou Allemande), n'accède à cette charge.

Pendant la période Française, et jusqu'en 1790, les Maires sont nommés par la famille de Mazarin, mais doivent obtenir l'approbation du Bailli du Rosemont, qui est le représentant du Seigneur, mais également du pouvoir central.

- La charge de Maire, au fil des années était devenue "Vénale", il suffisait au postulant d'être "Bourgeois" de la communauté où il vivait et de verser au Seigneur une somme d'argent plus importante que celle de ses concurrents éventuels, pour obtenir la place.

Le Duc de Mazarin avait bien essayé d'éviter certains abus en édictant un règlement en 1672.

« --- S'il y a quelques Maires de la Seigneurie qui ne sachent point lire ni écrire, le Bailli les remplacera par d'autres qui le sachent, et les fera élire par la Communauté --- »

En réalité les Maires Seigneuriaux de Lepuix ne seront sous la royauté, jamais élus par la population. Il faudra attendre la Révolution, ou plus exactement le 1^{er} janvier 1790, pour que l'on assiste à une 1^{ère} élection Municipale.

~ La Chapelle de ~ ~ Ronchamp ~

La chapelle de Ronchamp est bâtie sur la colline de Bouleimont qui s'élève à 150 m au dessus de la trouée de Belfort.

La plus ancienne chapelle connue aurait été construite dans le style roman à la fin du moyen-âge.

En 1854 le sanctuaire fut agrandi pour abriter les pèlerins. Cet abri fut détruit en 1913 par la foudre.

En 1930 une nouvelle église fut bâtie en faux gothique. Et son tour elle fut détruite pendant la guerre de (1939-1945) par les bombardements.

Les plans d'une nouvelle chapelle, sont réalisés en 1950 par le "Corbusier" grand architecte suisse né en 1887.

Le Corbusier a créé un lieu de silence, de paix, et de joie intérieure. La chapelle actuelle, achevée en 1955 est son oeuvre : Elle est beaucoup plus petite que l'ancienne.

En arrivant nous pouvons apercevoir une pyramide construite avec les pierres de l'ancienne église. Pour "économiser" le Corbusier a décidé de bâtir le nouveau sanctuaire entièrement en béton. Et proximité de l'entrée principale se trouve un portique en fer soutenant trois cloches dont deux sont anciennes.

En entrant à l'intérieur on est surpris de constater que l'éclairage arrive par des fenêtres ressemblant à des meurtrières garnies de verres épais pour donner différentes colorations.

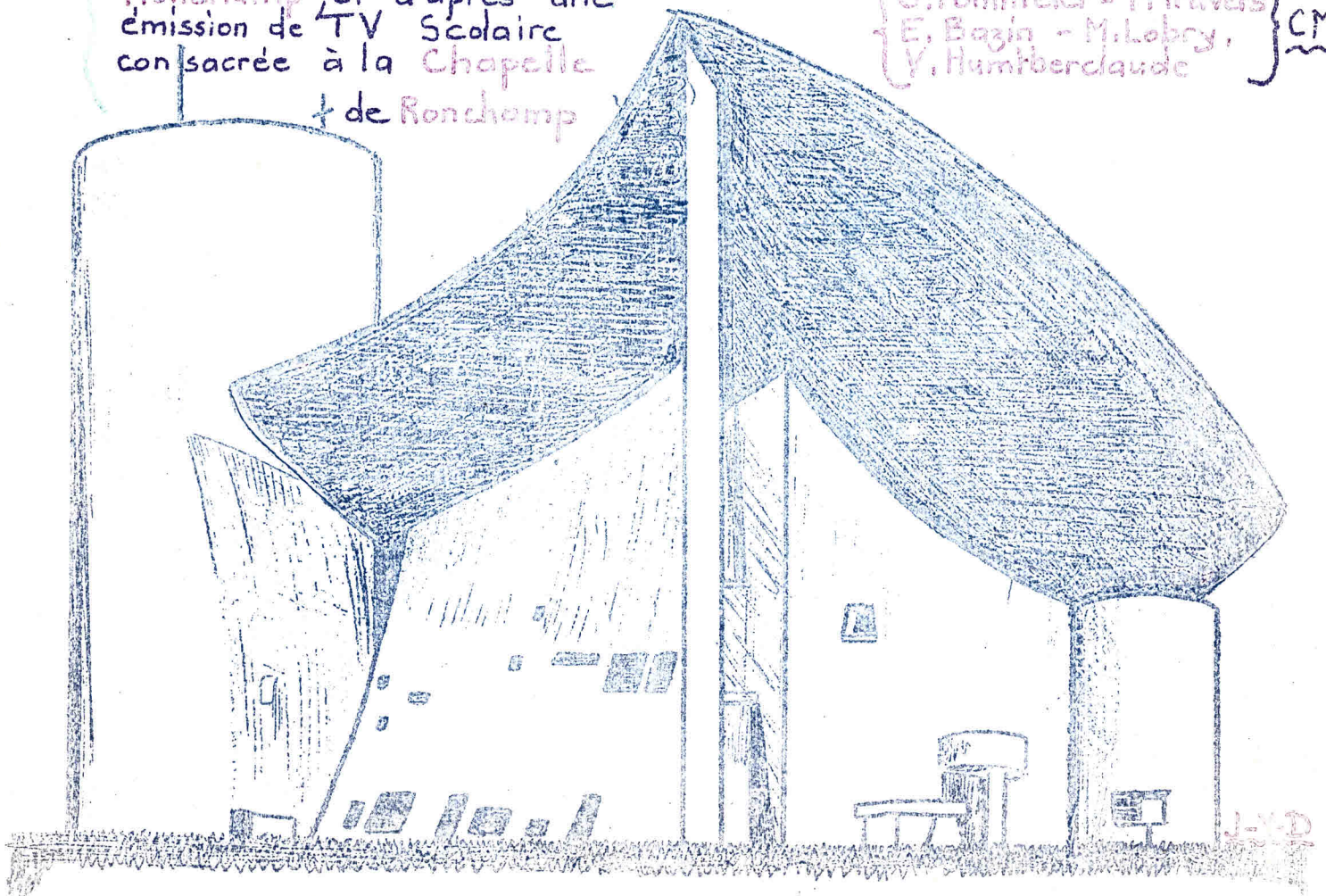
La voûte de béton est d'un seul bloc. Elle est incurvée dans le sens inverse de celle d'une église classique, et de cette manière semble se diriger vers le ciel.

Ce n'est pas la peine de chanter fort car la résonance
 est excellente. L'intérieur de la chapelle est sombre. La
 reproduction de la statue miraculeuse de la vierge qui
pivote sur elle même est encastrée dans une fenêtre
 pour que l'on puisse la voir de l'intérieur comme
 de l'extérieur. Trois autels placés chacun dans
 une tour de béton. Les tours sont disposées de telle
sorte que la première reçoit la lumière du soleil
levant, la 2^{ème} du soleil au zénith, la 3^{ème} de l'astre
 qui se couche. Le 8 septembre a lieu une grande messe
 de pèlerinage qui se déroule à l'extérieur. Les pèlè-
grins arrivent des quatre points de l'horizon.

« Merci à vous tous les voyageurs, je suis récompensé »
 A dit le Boisusier aux Rommes de toutes les religions
 de toutes races venus du monde entier à Ronchamp

Texte réalisé par des Elèves qui ont visité
 Ronchamp et d'après une
 émission de TV Scolaire
 consacrée à la Chapelle
 † de Ronchamp

{ G. Pommelet - F. Travers } CM:
 { E. Bazin - M. Lobry,
 V. Humbertclaude }



La Chaumière

Elle est jolie la chaumière
Avec son haut toit de paille,
Les nombreux petits parterres →
Et son jardin où les papillons se font bataille →
Sous les rivières.
Les cheminées qui noircissent →
Sont fières →
De chauffer la vieille qui tisse.

Le vieux,
Dans la forêt,
Ramasse les champignons terreux →
Qu'il mettra sur son bandet.
Et, au coucher du soleil,
Il se dirigera vers la chaumière →
Pour apporter ses merveilles →
Qui seront pendues à la crémaillère.

Philippe Rave (CM2)



Lieux d'Origine de quelques Anciennes Familles Rosemontoises

Date à laquelle elles sont citées pour la 1 ^{ère} fois	Nom des Familles <u>Lieu d'Origine</u> Ville ou Village de la Région où elles s'installent
<u>1577</u>	<u>Jehan Collenat</u> de <u>Melisey</u> en <u>Franche-Comté</u> vient s'établir à <u>Giromagny</u> .
<u>1584</u>	<u>Pierre Pouyot</u> vient se Fixer à <u>Rougegoutte</u> où il achète une propriété, Il est <u>originaire</u> de <u>Bussang</u> dans les <u>Vosges</u> .
<u>1595</u>	<u>Hanß Lameye</u> de <u>Rimbach</u> près de <u>Soultz</u> en <u>Alsace</u> , vient se Fixer à <u>Gros-magny</u> . L'un de ses descendants, <u>Nicolas Delamge</u> est maire de <u>Giromagny</u> en 1644.
<u>1597</u>	<u>Jean Folz</u> , originaire de <u>Ternuay</u> près de <u>Fresse</u> en <u>Franche-Comté</u> , se marie avec la <u>Fille</u> de <u>Thomas Molland</u> de <u>Giromagny</u> , où il fixe sa résidence.
<u>1616</u>	<u>Jean Jolyel</u> , bourgeois de <u>Porrentruy</u> (<u>Suisse</u>), épouse la <u>Fille</u> de <u>Deyle Jean Deloye</u> de <u>Giromagny</u> et vient habiter dans cette ville.
<u>1627</u>	<u>Nicolas Thousez</u> de <u>Bourbach-le-Haut</u> habite <u>Le Pûix</u> où il vient de se marier avec la <u>Fille</u> de <u>Feu Valentin Lhomme</u> .

1644 Claude Bresson de Mellin près de Servance en Franche-Comté, vint s'établir à Giromagny.

1646 Jacques Masson de Bourbach-le-Bas vient se fixer à Vescemont où il exerce la profession de charbonnier pour les Mines.

1669 Jacques Olnecre demeurant à Lepuix, est originaire de Liestal près de Bâle en Suisse.

1670 Guillaume Tournier (dit la Jeunesse), vient se fixer à Sermamagny. Il est originaire Champagnole en France.

1662 Georges Macre originaire de Seppois en Alsace vient s'établir à Chaux.

1672 Adam Martin de Servance en Franche-Comté vient fixer sa résidence à Giromagny.

1670 Nicolas Mainquey originaire de Ternuay en Franche-Comté, est établi à Giromagny avec sa Famille, depuis quelques années.

1670 Michel Chrispucch natif de Neuenburg en Brisgau (Allemagne) vient se fixer à Giromagny. Il épouse Claudine Meunier native de S^t Léger diocèse de Porrentruy Suisse.

1679 François Colard, marchand Bourgeois de Faucogney en Franche-Comté habite

Le village du Puix.

1679 Pierre Stein (Staine) originaire de Fribourg en Suisse vient s'établir à Eloie. Quelques années plus tard on le retrouve à Rougegoutte. D'autres membres de sa Famille sont établis à Chaux dès 1662.

1679 Nicolas Chappron natif de Cessaucourt prévoté de Vichere en Lorraine, épouse Claudine Hinderholtz de Giromagny, et fixe sa résidence dans cette ville.

1679 Michel Hubert, mercier originaire de Tharantèse en Savoie, établit son commerce à Giromagny.

1680 Gérard Adam, habite le Puix. Ses ancêtres sont originaires de S^{te} Marie-aux-Mines en Alsace.

1688 Blaise Bringou, originaire de Plancher-les-Mines en Franche-Comté, fixe définitivement sa résidence au Puix.

1715 Petre Stalder : Malquair de la Milandre (métairie de Riervescemont) appartenant aux Familles nobles de Reinach et Roppe, est natif de Schüpfheim (Canton de Lucerne) Suisse. Sa femme s'appelle Catherine Christ.

Pour tous les noms ci-dessus voir A-D Bellot
(Fonds Baudoin et Messers) (A Suivre)

